



## 1. La carte Visa de Carrefour

Les cartes VISA de Carrefour, permettant d'obtenir des avantages et utilisables au comptant et/ou à crédit, sont des ouvertures de crédit (taux débiteur variable) à durée indéterminée accordées sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4, 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles [fimaser.sav@fimaser.be](mailto:fimaser.sav@fimaser.be). RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit- agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles La mensualité minimum est de 5,60% du capital restant dû et des intérêts débiteurs avec un minimum de 25 euros augmenté des frais de carte. Si le capital restant dû et les intérêts débiteurs sont inférieurs à 25 euros, c'est ce montant augmenté des frais de carte qui sera prélevé.

Les prélèvements du compte du client de ces seuls montants minimum se feront automatiquement le 1er du mois. Le client peut effectuer un paiement complémentaire à tout moment. S'il choisit « le paiement fin de mois sans intérêt », il devra payer la totalité du solde de la transaction pour le 6 du mois suivant cette transaction. S'il choisit le paiement « comptant », le montant sera prélevé directement de son compte bancaire. Aucun intérêt ne sera dû si le compte est assez provisionné. Frais de carte 2,40% par an, calculés mensuellement sur une base journalière sur le solde restant dû. Pour les seuls achats, les intérêts et frais sont décomptés à l'échéance du 1er relevé mensuel, le TAEG sur base d'autres utilisations de la carte est donc plus élevé.

**Exemple représentatif : Ouverture de crédit à durée indéterminée de 3.000€, Taux Annuel Effectif Global : 12,12% dont 2,40% par an de frais de carte calculé mensuellement sur une base journalière sur le solde restant dû, taux débiteur variable : 9,44%.**

## 2. Modalité particulière de paiement dans les hypermarchés Carrefour pour un article à partir de 75 € : 3 x sans frais

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour(1) : taux débiteur particulier fixe 0% et pas de frais. Pas d'acompte à payer. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019. Dans le cadre d'un 3X sans frais un client achète le 12 juillet une télévision au prix comptant de 666€ chez Carrefour. Il paiera 222€ le 1<sup>er</sup> septembre, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, le montant total dû par le client est de 666€. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) voir note (1). Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4, 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles [fimaser.sav@fimaser.be](mailto:fimaser.sav@fimaser.be). RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit- agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

## 3. Modalité particulière de paiement dans les hypermarchés Carrefour pour un article à partir de 350 € : 12 x sans frais

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour(1) : taux débiteur particulier fixe 0% et pas de frais. Pas d'acompte à payer. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019. Dans le cadre d'un 12X sans frais un client achète le 12 juillet une télévision au prix comptant de 720€ chez Carrefour. Il paiera 60 € le 1<sup>er</sup> septembre et tous les 1ers du mois jusqu'au 1er août de l'année suivante, le montant total dû par le client est de 720 €. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) voir note (1). Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4, 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles [fimaser.sav@fimaser.be](mailto:fimaser.sav@fimaser.be). RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit- agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

#### **4. Modalité particulière de paiement dans les hypermarchés Carrefour pour un article à partir de 999 € : 24 x**

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour(1) pour cet achat : taux débiteur particulier fixe 7,08% et 2,40% par an de frais de carte. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019. Pas d'acompte à payer. Dans le cadre d'un 24X payant, un client achète le 12 juillet 2019 une télé au prix comptant de 1000 € chez Carrefour. Il paiera 45,90 € le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et tous les 1ers du mois jusqu'au 1er août 2021 inclus, le montant total dû par le client est de 1.101,60 €. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) voir note (1) . Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4 , 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles fimaser.sav@fimaser.be. RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit-agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

#### **5. Modalité particulière de paiement dans les hypermarchés Carrefour dans le rayon informatique et les GSM à partir de 999 € : 24 x sans frais**

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour(1) : taux débiteur particulier fixe 0% et pas de frais. Pas d'acompte à payer. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019 sur les articles du rayon informatique à partir de 999 €. Dans le cadre d'un 24X sans frais un client achète le 12 juillet 2019 un PC portable au prix comptant de 1.499 € chez Carrefour. Il paiera 62,45 € le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et tous les 1ers du mois jusqu'au 1er août 2021 inclus, le montant total dû par le client est de 1.499 €. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) voir note (1) . Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4 , 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles fimaser.sav@fimaser.be. RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit-agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

#### **6. Modalité particulière de paiement dans les hypermarchés Carrefour sur certains GSM à partir de 250 € : 10 x sans frais**

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour(1) : taux débiteur particulier fixe 0% et pas de frais. Pas d'acompte à payer. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019 sur certains GSM à partir de 250€. Dans le cadre d'un 10X sans frais un client achète le 12 juillet 2019 un GSM au prix comptant de 299€ chez Carrefour. Il paiera 29,90 € le 1<sup>er</sup> septembre et tous les 1ers du mois jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020, le montant total dû par le client est de 299 €. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) voir note (1). Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4 , 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles fimaser.sav@fimaser.be. RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit-agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

#### **7. Modalité particulière de paiement dans les hypermarchés Carrefour sur certains GSM à partir de 699 € : 20 x sans frais**

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour(1) : taux débiteur particulier fixe 0% et pas de frais. Pas d'acompte à payer. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019 sur les GSM à partir de 699€. Dans le cadre d'un 20X sans frais un client achète le 12 juillet 2019 un GSM au prix comptant de 699 € chez Carrefour. Il paiera 34,95 € le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et tous les 1ers du mois jusqu'au 1er avril 2021, le montant total dû par le client est de 699 €. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) voir note (1). Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4 , 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles fimaser.sav@fimaser.be. RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit-agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

#### **6. Modalité particulière de paiement en dehors de Carrefour pour un article à partir de 300 € : 3 x**

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour : taux débiteur particulier fixe 7,08% et 2,40% par an de frais de carte. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019. Pas d'acompte à payer. Dans le cadre d'un 3X payant, un client achète le 12 juillet un coffre-toit au prix comptant de 560€. Il paiera 189,62€ le 1<sup>er</sup> septembre, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup>

novembre. Le montant total dû par le client est de 568,86€. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) : (1). Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4, 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles fimaser.sav@fimaser.be. RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit- agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

## **7. Modalité particulière de paiement en dehors de Carrefour pour un article à partir de 600 € : 12 x**

Modalité particulière d'utilisation de la carte Visa de Carrefour : taux débiteur particulier fixe 7,08% et 2,40% par an de frais de carte. Ce taux particulier s'applique du 01/07/2019 au 31/12/2019. Pas d'acompte à payer. Dans le cadre d'un 12X payant, un client achète le 12 juillet un coffre-toit au prix comptant de 610 €. Il paiera 53,48 € le 1<sup>er</sup> septembre, et tous les 1ers du mois jusqu'au 1er août de l'année suivante, le montant total dû par le client est de 641,76 €. TAEG de l'ouverture de crédit (hors modalité particulière) : (1). Sous réserve d'acceptation de votre contrat par Fimaser s.a. prêteur et annonceur, Siège Commercial: Centre Monnaie, rue de l'Evêque 26 B4 , 1000 Bruxelles - Siège Social: Av. des Olympiades, 20, 1140 Bruxelles fimaser.sav@fimaser.be. RPM Bruxelles - BCE BE 0434.818.930 – IBAN BE4503100 7423 4489. Agent d'assurances lié de Cardif inscrit sous le n°FSMA 020137A, Carrefour Belgium s.a., intermédiaire de crédit- agent à titre accessoire, av des Olympiades 20, 1140 Bruxelles.

**ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT  
COÛTE AUSSI DE L'ARGENT.**